



COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL "SUPPRESSIONS D'EMPLOIS" du 19 janvier 2012

Après lecture de la liminaire ci jointe, M.COGNON, le DDFIP par intérim, a expliqué que les suppressions d'emplois étaient imposées et "qu'il était là pour appliquer au mieux possible la politique du gouvernement" qui est de supprimer un fonctionnaire sur deux a t-il précisé.

Les OS ont interrompu cette tentative d'explication stérile et inutile et ont fait remarquer que la pression pour faire retirer les banderoles apposées sur les grilles de la cité administrative d'AVIGNON était inadmissible.

Si M.COGNON s'est autorisé à trouver "de l'humour" dans leur rédaction, les représentants des personnels ont condamné ce propos qu'ils considèrent particulièrement déplacé. Si les suppressions d'emplois peuvent prêter à une certaine dérision pour le DDFIP, il en est tout autrement pour les personnels qui en supportent toutes les conséquences.

Vote TAGERFIP: CONTRE Unanimité

Vote SUPPRESSIONS D'EMPLOIS: CONTRE Unanimité

La sanction par le vote unanime contre les projets contraint la direction à convoquer à nouveau le CTL le 23/01/2012. SALLE J 14h00

**NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !
VENEZ NOMBREUX EXPOSER LA SITUATION DE VOS SERVICES ET
EXIGER DES EMPLOIS**